

Des voix: Bravo!

L'honorable Orville H. Phillips: Honorables sénateurs, au nom de mes collègues de ce côté-ci du Sénat, je félicite aussi le sénateur Sparrow. Nous nous souvenons de l'excellent travail de planification qu'il a fait pour le comité. En fait, nous nous souvenons de toutes les démarches qu'il a faites avant la création du comité, à un moment où certains n'étaient peut-être pas encore convaincus de la nécessité d'une étude sur l'érosion des sols. Nous nous réjouissons que le rapport ait trouvé un tel auditoire et ait reçu un tel accueil, ce qu'a bien démontré le sénateur Steuart, mais nous tenons tout particulièrement à souligner que l'honneur décerné par l'Université McGill s'explique en partie par le fait que le sénateur Sparrow a pris beaucoup de temps pour expliquer le rapport, le faire connaître et en faire comprendre le contenu depuis qu'il a été présenté au Sénat.

A mon avis, c'est très important parce que, dans le passé, bien des rapports excellents ont été publiés puis sont plus ou moins tombés dans l'oubli. Le sénateur Sparrow a parlé à maintes reprises du rapport du comité et, à cause de ce rapport et de ses travaux ultérieurs, a bien mérité cet honneur.

Nous nous associons tous pour le féliciter.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, je me joins à mes collègues pour féliciter le sénateur Sparrow. J'ignorais jusqu'à présent qu'on lui avait décerné le titre de docteur *honoris causa*.

Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit, mais il y a une chose que je voudrais ajouter qui n'a pas été mentionnée, et c'est que, non seulement le sénateur Sparrow a fait cette étude, en a été l'instigateur et le président qui nous a tous fait travailler au comité et qui s'est assuré que nous diffusions la nouvelle après le dépôt du rapport du comité, mais aussi qu'il a constamment souligné l'importance de ce rapport.

Jusqu'à ce jour, toutes les provinces du Canada le prennent pour guide et l'utilisent dans leurs écoles. Les ministères de l'Agriculture, des Forêts et des Sols prennent maintenant des mesures pour protéger le sol et la terre végétale. Ils changent maintenant leurs habitudes, non seulement dans l'agriculture, mais aussi pour la faune et les cours d'eau, entre autres, et ils ont pris ce rapport comme base. Toute l'histoire des sols, de l'agriculture, des forêts et de la faune a changé au Canada depuis 1984, depuis la publication du rapport: «Nos sols dégradés».

Même le gouvernement du Canada utilise ce rapport comme base pour progresser. C'est pourquoi les Américains regardent vers le Canada et demandent au sénateur Sparrow de venir parler à leurs experts en agrobiologie; c'est pourquoi les Nations Unies ainsi que l'Australie se sont enquis du sénateur Sparrow. Ils attendent que le Canada les guide et le sénateur Sparrow est le chef de file dans ce domaine.

Toutes les provinces canadiennes ont réalisé depuis 1984 d'énormes progrès en matière de préservation des sols, pour changer leurs politiques agricoles, notamment dans la façon de labourer leurs terres, d'entretenir leurs haies, d'aménager leurs cours d'eau et de construire des barrages. C'est grâce au rapport du sénateur Sparrow qu'elles font cela.

[Le sénateur Steuart.]

Le sénateur Sparrow recevra beaucoup d'autres hommages, et je le félicite pour celui-ci.

L'honorable Dan Hays: Honorables sénateurs, je voudrais me joindre à mes collègues pour féliciter le sénateur Sparrow du doctorat *honoris causa* que lui a décerné l'Université McGill. La contribution du sénateur Sparrow au rapport «*Nos sols dégradés*», alors qu'il présidait le comité sénatorial permanent de l'agriculture, a effectivement rejailli très avantageusement sur ce comité, sur le Sénat du Canada et sur le Parlement du Canada. Tous ont été à même de constater par là qu'il n'est pas nécessaire d'être ministre ou secrétaire parlementaire pour contribuer de façon importante à la vie publique.

Je tiens à m'associer à tous les sénateurs pour souhaiter au sénateur Sparrow de continuer à se pencher avec succès sur le problème de l'érosion des sols qui se pose au Canada et ailleurs dans le monde.

Même si je ne siégeais pas au Sénat lorsque le rapport a été préparé, j'en ai beaucoup entendu parler et j'ai eu moi-même de nombreuses occasions d'en parler. Il s'agit d'un excellent rapport et, je le répète, d'une source d'inspiration qui illustre l'excellence que peut atteindre le travail des comités du Sénat et de tout autre comité parlementaire.

Je sais que le sénateur Sparrow a déjà été honoré à maintes reprises et je lui souhaite de l'être encore de nombreuses fois parce qu'il le mérite tout à fait.

[Français]

PROJET DE LOI PRIVÉ

LA COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA—1^{re} LECTURE

L'honorable Michel Cogger présente le projet de loi S-17, autorisant la continuation de la Compagnie Montréal Trust du Canada sous forme de corporation régie par les lois de la province de Québec.

(Le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois.)

Son Honneur le Président: Quand lirons-nous ce projet de loi pour la deuxième fois, honorables sénateurs?

(Sur la motion du sénateur Cogger, la 2^e lecture du projet de loi est inscrite à l'ordre du jour du mardi 14 juin 1988.)

[Traduction]

BANQUES ET COMMERCE

AUTORISATION AU COMITÉ DE SIÉGER EN MÊME TEMPS QUE LE SÉNAT

L'honorable Finlay MacDonald: Honorables sénateurs, avec la permission du Sénat et nonobstant l'alinéa 45(1)a) du Règlement, je propose:

Que le comité permanent du Sénat des banques et du commerce soit autorisé à siéger à 16 heures aujourd'hui, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application de l'article 76(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, l'autorisation est-elle accordée?

L'honorable Orville H. Phillips: Pourrait-on nous expliquer pour quelle raison l'autorisation est sollicitée.